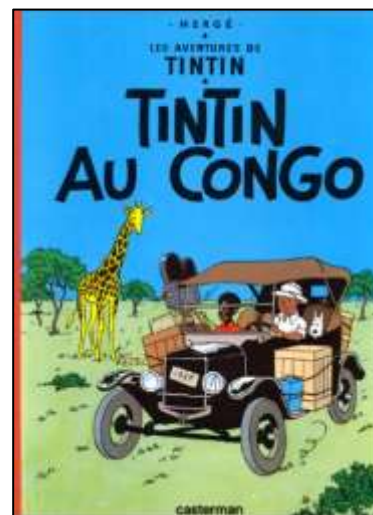
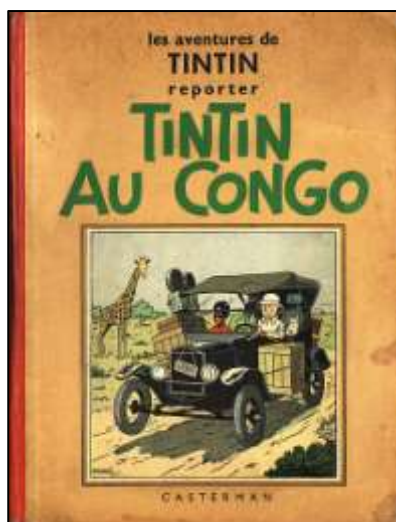


Pour en finir avec *Tintin au Congo*

par Jean-Pierre Paulhac



Les couvertures des 3 principales éditions de *Tintin au Congo* ; de gauche à droite : éditions originales belge (1931) et française (1937), puis l'édition « modernisée » de 1946.

L'excellente revue *Philosophie*, à l'occasion de son hors-série estival « *Tintin au pays des philosophes* », a bien sûr évoqué (comment faire autrement ?) la polémique à propos du second album d'Hergé, *Tintin au Congo*. Vous n'ignorez pas qu'un citoyen congolais a demandé, en Belgique, l'interdiction de cette bande dessinée¹. Le CRAN (Conseil représentatif des Associations noires), en France, s'en est également mêlé². Au fait, la polémique n'est pas neuve : quand je suis arrivé au Cameroun, en 1975, cet album était interdit pour « racisme ». (Ainsi que les œuvres de certains écrivains camerounais. Mais pour d'autres raisons...)

Alors de quoi s'agit-il ?

Oui, l'image de l'Afrique qui nous est présentée reprend les topiques habituels du genre : les Africains sont infantilisés, respectant des fétiches stupides, vêtus de façon illusoire des lambeaux d'une modernité occidentale factice, et vivant dans l'attente que le Blanc, Tintin en l'occurrence, résolve tous leurs problèmes : du train en panne, au chapeau que l'on se dispute, jusqu'au lion impossible à tuer. C'est l'image d'une Afrique « en dehors de l'histoire », en marge du monde, vouée de façon congénitale à la domination occidentale. Certes.

Toutefois, on pourrait aussi jouer à l'avocat du diable en plaquant que Tintin participe à l'éducation des masses lors d'un épique cours de mathématiques, interrompu par un guépard, qu'il délivre l'Afrique d'odieux trafiquants et qu'il permet la paix entre deux tribus belliqueuses... Mais nous ne désirons pas entrer dans ce débat.

Parce que, pour nous, l'essentiel n'est pas là. Cet album date de 1931. Mille neuf cent trente et un ! Et nous voulons polémiquer aujourd'hui ! Bien sûr, on me rétorquera qu'à la même époque, André Gide et Albert Londres ont montré une autre image de l'Afrique colonisée. Et alors ? Hergé n'a rien à voir avec ces intellectuels, c'est un scénariste et un dessinateur, il reproduit l'image traditionnelle de l'Afrique vue par

¹ Une plainte pour « racisme et xénophobie », a été déposée le 27 juillet, à Bruxelles, contre l'album *Tintin au Congo*, par un étudiant congolais. Le 1^{er} août, un juge d'instruction a été nommé pour enquêter sur les moeurs politiques du célèbre reporter dans le Congo belge des années 1930. Si la polémique autour de l'oeuvre d'Hergé n'est pas nouvelle, il s'agit bien d'une première judiciaire en Europe, et surtout en Belgique, où cet album historique, daté de 1930-1931, fait partie des meubles de famille. Le plaignant, Bienvenu Mbutu Mondondo, veut obtenir de la société Moulinsart, qui gère les droits de l'oeuvre d'Hergé, l'interdiction de l'album, qui se vend toujours à des dizaines de milliers d'exemplaires chaque année.

² Voir le long texte de sa prise de position en fin d'article.

l'immense majorité de ses contemporains. Gide et Londres constituent de notables exceptions. En somme, des citoyens du XXI^e siècle, reprochent à Hergé, il y a près d'un siècle, de ne pas avoir été exceptionnel, se contentant d'être le porte-parole de la pensée commune de son temps.

Or, au delà de la polémique et des procès en interdiction totale ou de limitation de vente aux seuls adultes, (!!!) il nous semble percevoir ici un des travers graves de notre époque contemporaine à nous : le manque de perspectives historiques. Serait-ce un des effets pervers de ces écrans qui numérisent notre quotidien que de tout aplatir, tant l'espace que le temps, et donc de ne tout saisir que dans une immédiateté de l'instant, dépourvue et de passé et d'avenir ?

Nous créons, à loisir, les polémiques des temps anciens. Je crains que ce ne soient ces mêmes intellectuels contemporains qui se refusent de lire l'ironie dans le texte de Montesquieu « *De l'esclavage des nègres* » qui nous demandent de jeter *Tintin au Congo* dans les poubelles de l'histoire. Ces gens devraient pourtant savoir que recomposer le passé fut le triste privilège des totalitarismes qui « retouchaient », à volonté, les photos anciennes, en fonction de l'actualité politique présente, comme Orwell l'avait, hélas, parfaitement décrit dans 1984. Nous faudra-t-il alors instaurer un droit à la « contextualisation » afin de pouvoir lire en toute quiétude une œuvre bien « re-située » dans son entourage social, culturel et politique. 1931 n'est pas 2010 et il faut savoir apprécier cette distance temporelle pour comprendre que *Tintin au Congo* est le témoignage d'un temps révolu, rien d'autre que cela. « *Image des mentalités d'une époque, Tintin au Congo est indissociable de son contexte d'écriture* » Comme le dit fort justement Philippe Delisle, dans son article « *Cliché d'Afrique* », p. 36, dans le numéro hors-série du magazine *Philosophie* de cet été, que nous avons évoqué plus haut.

(Sinon il faudra forcément interdire, selon les mêmes principes, le *Voyage au bout de la nuit* de Céline et sa description sans concession de l'Afrique coloniale, à la même époque. Et plein d'autres œuvres encore...)

Vous vous demandez en quoi cela peut concerner notre association.

Et bien, tout simplement, parce que, pour nous, retrouver les traces de l'histoire, laissées sur d'anciennes images, sans nostalgie aucune, c'est mesurer la marche du progrès. Collectionner des photos de l'Afrique ancienne, c'est inscrire celle-ci dans une perspective et agir concrètement pour mettre en valeur sa richesse culturelle et historique.

N'en déplaise aux « bachi-bouzouks, » aux « ectoplasmes » ou autres « iconoclastes », « mille sabords ! »

Annexe

Position officielle du CRAN (Conseil représentatif des Associations noires de France) dans une lettre au ministre de la Culture, publiée sur le site de l'association :

« La polémique née en France il y a deux ans autour de l'album de bandes dessinées *Tintin au Congo*, du dessinateur Hergé, rebondit et menace désormais de se déplacer sur le terrain judiciaire.

Nous ne souhaitons pas l'interdiction de *Tintin au Congo*. Personne ne souhaite mettre Tintin au banc des accusés. Quel enfant n'a pas rêvé de devenir journaliste, détective ou cosmonaute, en lisant les aventures de Tintin ? Quel enfant n'a pas été émerveillé en découvrant *On a marché sur la Lune*, qui préfigurait, avec quinze ans d'avance, les premiers pas de la conquête spatiale ?

Tintin au Congo est offensant, mais nous sommes convaincus qu'il ne faut pas l'interdire, parce qu'il constitue un témoignage irremplaçable sur le passé de la France et sur les feux, toujours mal éteints, de la colonisation. Il nous appartient, non pas de censurer, mais d'expliquer, de saisir cette occasion pour éclairer, sous un jour nouveau, par une pédagogie nouvelle, des pans entiers de notre histoire.

Tintin au Congo véhicule les stéréotypes racistes de son époque. Hergé l'a lui-même reconnu : « **J'étais nourri des préjugés du milieu dans lequel je vivais... C'était en 1930. Je ne connaissais de ce pays que ce que les gens en racontaient à l'époque : "Les nègres sont de grands enfants, heureusement que nous sommes là !", etc. Et je les ai dessinés, ces Africains, d'après ces critères-là, dans le pur esprit paternaliste qui était celui de l'époque** »

Dans *Tintin au Congo*, les Noirs sont représentés comme on les voyait avant la Seconde guerre mondiale. Ils s'expriment comme des imbéciles. Dans cet album, les chiens parlent un meilleur français que les Noirs. Les Noirs élisent un chien pour roi et se prosternent devant sa statue.

Tintin au Congo renvoie à cette période de notre histoire où considérer les Noirs comme des êtres inférieurs, comme de grands enfants incapables, était permis. Où la France célébrait le « bon temps des colonies », en oubliant que ce temps était aussi celui du mépris, de la sujétion et de la mort, pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

En 2009, on peut juger que ce racisme à l'imagerie bestiale est celui d'une époque révolue. Mais nous pensons, pour notre part, qu'il n'est jamais très loin. Il suffit de se rendre dans un stade, pendant un match de football, et d'entendre

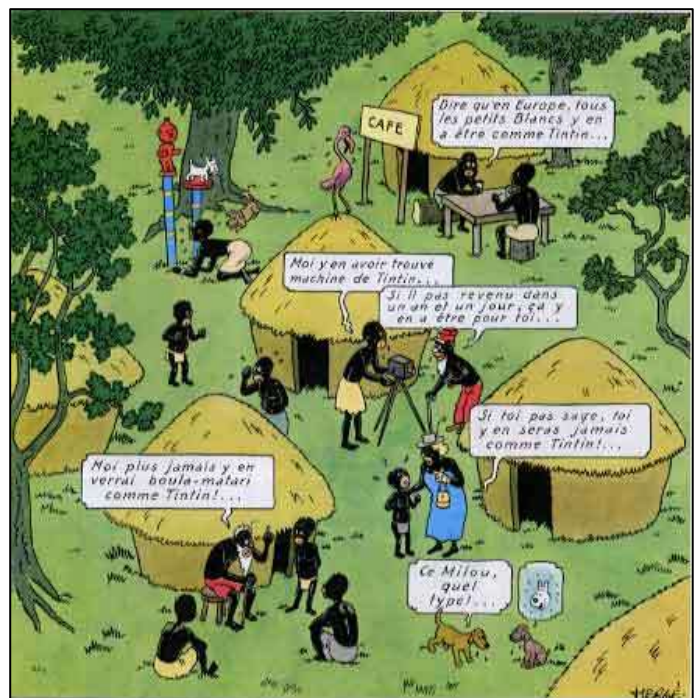
certain supporters pousser des cris d'animaux dès qu'un joueur noir touche le ballon, pour se dire que, près de 80 ans après la publication de *Tintin au Congo*, beaucoup de progrès restent à faire.

Nous ne voulons pas interdire *Tintin au Congo*. Même si de nombreux pays envisagent actuellement de le faire et si une bibliothèque, à Brooklyn, aux Etats-Unis, a déjà pris l'initiative de restreindre sa consultation à un public averti. Nous sommes pour la liberté. Mais la liberté ne saurait aller sans responsabilité.

Nous demandons, donc, qu'une explication soit publiée en préface de l'ouvrage, afin que le public, et en particulier le jeune public, puisse comprendre qu'il s'agit là d'une caricature, à replacer dans son contexte historique. Cette préface doit être l'occasion de rappeler que la colonisation a fait partie de notre histoire, et qu'il ne faut pas oublier l'idéologie sur laquelle elle s'appuyait, idéologie qu'illustre *Tintin au Congo*.

Nous vous demandons, Monsieur le ministre, vous qui avez la charge de la politique culturelle de notre pays, de soutenir cette proposition, afin qu'une solution intelligente, et respectueuse de tous, puisse être trouvée au problème particulier posé par *Tintin au Congo*. »

Patrick Lozès, Président du CRAN



La case finale dans l'édition originale et dans la version « modernisée ».

Trois photogrammes d'un court document sur des sculpteurs de Kinshasa intitulé Was Tintin a racist ? (film de 1 mn 42 s, non crédité, disponible sur youtube depuis 2007)

